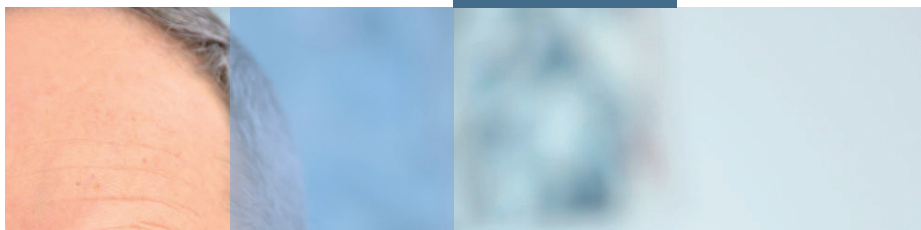


AGPSY

ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

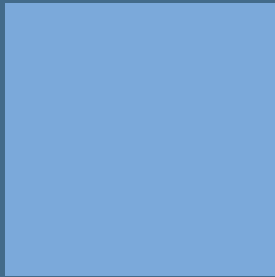
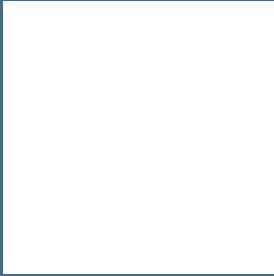
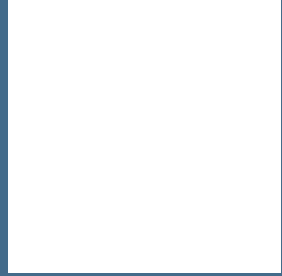
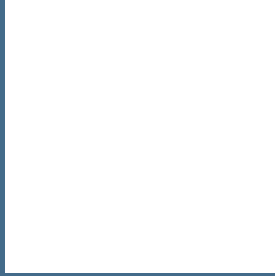


2016



TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	5	PERSPECTIVES	40
PRÉFACE	6	COMPTE D'EXPLOITATION 2016	42
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS	9	BILAN 2016	43
		ORGANE	45
PARTIES PRENANTES		INSTANCES	46
■ Enjeux politiques	16		
■ Enjeux professionnels	18		
■ Enjeux de la formation postgrade	20		
■ Travail de réseau	24		
■ Prestations et représentations	26		
■ Formation - Symposium romand de psychologie d'urgence	28		
■ Événement - Cycle de conférences sur l'exil	30		
■ Projet - Défense du secret professionnel en milieu carcéral	32		
■ Projet - Psychologue cantonal	34		
■ Dossiers internes	36		
■ Visibilité et média	38		



ÉDITORIAL

2016 a été une année d'une très grande intensité pour notre association ; riche en rencontres, en partenariats et en projets.

Ce nouveau rapport d'activité met l'accent sur le travail effectué et nous démontre que l'objectif stratégique que nous nous sommes fixé en 2013 est atteint.

Les efforts réalisés pour positionner notre association dans la constellation genevoise nous ont permis de faire connaître les enjeux de notre profession, de promouvoir la place et le rôle de nos membres auprès de celles et ceux qui en ont besoin et de proposer des réflexions et des améliorations des dispositifs existants.

Ce faisant, notre association a su devenir un partenaire actif et reconnu du réseau genevois. Cette évolution a été possible par l'engagement exemplaire du comité, des membres de commission et de nos collaboratrices.

Elle a également été possible grâce à l'ouverture et à l'intelligence de nos partenaires et des acteurs politiques qui ont su voir la richesse des collaborations que nous proposons et ont su comprendre les enjeux en présence.

Si ce constat est encourageant, il ne peut être une finalité en soi. En effet, au vu du contexte socio-économique actuel, beaucoup de défis attendent notre profession et notre association. Notre travail va donc se poursuivre et je m'en réjouis.

Par avance, j'adresse mes plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui se mobilisent et contribuent à faire rayonner la psychologie et ses applications à Genève.

Loïc Deslarzes

Président AGPsy



PRÉFACE

Une vision commune et constructive

En septembre 2016, votre symposium romand en psychologie d'urgence intitulé « Intervention et soutien psychosocial en cas d'attentats : agir ensemble dans la crise » m'a permis de réaffirmer les principes de base et de souligner le rôle clé des psychologues dans les dispositifs d'urgence et plus largement dans la cité.

Lors de cette rencontre, deux mots ont été judicieusement choisis : « agir » et « ensemble », deux mots qui démontrent la capacité de l'AGPsy à donner des impulsions fortes tout en s'inscrivant dans des dynamiques pluridisciplinaires au sein des écosystèmes de la prévention et de la sécurité.

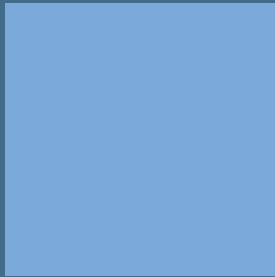
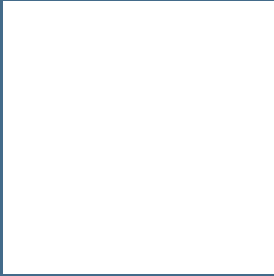
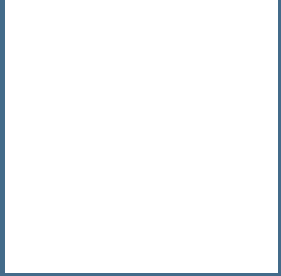
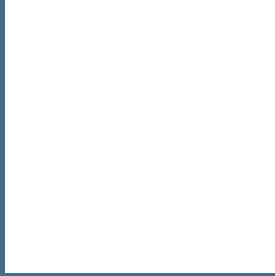
En tant que Conseiller d'État chargé notamment de la sécurité, je mesure souvent combien la prise en compte de la dimension de la santé mentale dans les politiques publiques est primordiale. Depuis 20 ans, l'AGPsy police intervient avec professionnalisme et efficacité dans des situations d'urgence auprès des victimes. Il est essentiel de rappeler que les différents dispositifs de réponse aux catastrophes mis en place par le canton de Genève doivent impérativement et systématiquement intégrer les compétences des professionnel-le-s de la santé psychique.



Organe de concertation, l'AGPsy doit créer des ponts entre les différents partenaires, entre ses membres et les corps constitués. Ses séminaires, ses colloques et ses formations témoignent d'un engagement durable en faveur d'une meilleure compréhension des atouts de votre profession et du souci qui est le vôtre de répondre toujours mieux aux défis de notre société et aux besoins de la population. La collaboration que vous entretenez avec les différents offices et services dépendants du département de la sécurité et de l'économie, je pense notamment au bureau de l'intégration de l'Office cantonal de la population et des migrations, démontre que vous œuvrez sans dogmatisme mais avec beaucoup de conviction et de sérieux.

Par ces mots, je souhaite remercier le comité et l'ensemble des membres de l'association pour tout le travail déjà accompli. Je me réjouis de poursuivre avec elle cette mission, dans cette même dynamique constructive et pragmatique basée sur le dialogue devenue votre marque de fabrique.

Pierre Maudet
Conseiller d'État





RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Ce nouveau rapport d'activité présente ci-après l'ensemble des activités réalisées par notre association en fonction des thématiques : travail de réseau, prestations, représentations, événements, projets, dossiers internes et visibilité.

À nouveau, il laisse la parole à certains de nos partenaires sur les questions : Politique, Emploi et Formation. Enfin, il développe plus spécifiquement certaines des actions menées par les membres du comité, les commissions opérationnelles et nos collaboratrices.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Rencontres politiques

- Monsieur François Longchamp, Président du Conseil d'État (PRE)
- Invitation et allocution de Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'État (DSE)
- Monsieur Guillaume Barazzzone, Maire de Genève et Conseiller national (GE)
- Madame Esther Alder, Conseillère administrative (DSJS)
- Madame Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux États (GE)
- Madame Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale (GE)
- Monsieur Roger Golay, Conseiller national (GE)
- Monsieur Carlo Sommaruga, Conseiller national (GE)
- Monsieur Manuel Tornare, Conseiller national (GE)
- Monsieur Christian Frey, Député au Grand Conseil du canton de Genève
- Parti Démocrate Chrétien (PDC)
- Parti Libéral-Radical (PLR)
- Union Démocratique du Centre (UDC)

Collaborations institutionnelles

- AGOER, Monsieur Pierre Coucourde, Président
- AMG, Monsieur Paul-Olivier Vallotton, Secrétaire général
- APDH, Madame Badia El Koutit, Directrice
- Bureau de l'intégration du canton de Genève, Monsieur Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration
- Cartel intersyndical de la fonction publique, Monsieur Marc Simeth, Président
- Cellule AGPsy-Police, Madame Helena Casazza Latorre, Responsable
- DIP, Madame Christina Kitsos, Chargée des affaires migratoires
- FéGAPH, Madame Marjorie de Chastonay, Co-présidente
- FOJ, Monsieur Olivier Baud, Directeur
- La Main Tendue, Madame Yaël Liebkind, Directrice
- LAVI, Psychologues
- Médecin de famille et de l'enfance Suisse, Dre Brigitte Zirbs Savigny, Membre du comité
- OCPPAM, Monsieur Jérôme Felley, Directeur
- OSIRIS, Monsieur Marc Zuffa, Responsable

- Service des spécialités psychiatriques HUG, Madame Véronique Giacomini, Psychologue répondante
- Trajectoires, Madame Sandra Solai, Coordinatrice et co-fondatrice
- VIVA, Dre Anne-Claude Juillerat Van der Linden, Présidente
- Dr Grégoire Lager, Spécialiste de l'éducation thérapeutique

Réseau académique

- Pr Edouard Gentaz, Président de la section de Psychologie de la FPSE
- Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée et GREPS
- Pr Matthias Kliegel, Directeur du Laboratoire du vieillissement cognitif

Prestations

- Permanence téléphonique et orientation du public
- Conseil pour l'obtention du droit de pratique et des titres de spécialisation FSP



Représentations

- Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
- Groupe Intercantonal Romand et Tessinois (GIRT)
- Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues (FARP)
- Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues
- Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients
- Conseil participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE)
- Groupe de travail « Santé Mentale » de la Direction générale de la Santé

Organisation d'événements et de formations

- Symposium romand en psychologie d'urgence « Intervention et soutien psychosocial en cas d'attentats : agir ensemble dans la crise », organisé avec la FPSE de l'Université de Genève, le CRSP et les HUG
- Conférence « L'Exil et la Guerre » de Pr Marie-Hélène Brousse, organisée avec l'association Encuentro-Rencontre, l'ASREEP-NLS, l'APDH, l'Adepsy et le Service de l'Égalité de l'Université de Genève
- Conférence « L'Exil et la Séparation » de Pr François Ansermet, organisée avec l'association Encuentro-Rencontre, l'ASREEP-NLS, l'APDH, l'Adepsy et le Service de l'Égalité de l'Université de Genève
- Journée clinique « Frontières et passage à la puberté » partenariat avec le groupe Max und Moritz du groupe CEREDA Suisse
- Cafés Grands-Parents « Trouver sa place de grands-parents » et « Trouver sa place de grands-parents dans la dynamique familiale », soutien à l'association L'Eki-Thé en culture

Projets

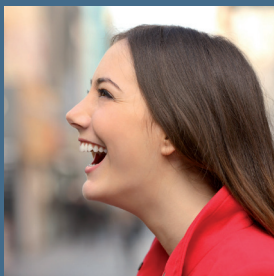
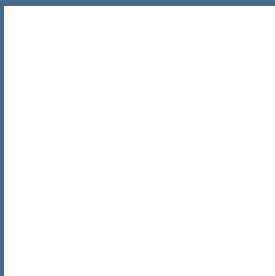
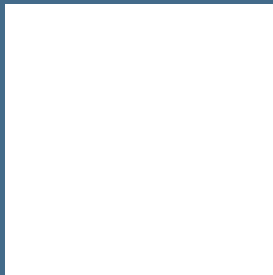
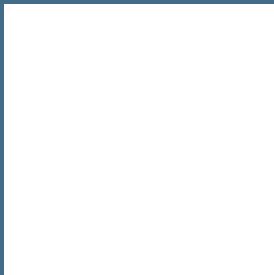
- Défense du secret professionnel en milieu carcéral
- Proposition de la création d'un poste de psychologue cantonal
- Travail sur la création d'un poste de psychologue-assistant en remplacement des stages
- SCORE : suivi du dossier auprès de l'Office du personnel de l'État de Genève
- Troubles DYS : suivi du dossier avec nos partenaires
- CARE TEAM : suivi du projet avec l'Office du personnel de l'État de Genève
- Participation au Forum Uni-Emploi
- Participation au Forum ouvert sur la promotion de la santé mentale de la DGAS
- Participation à la consultation sur la promotion et la prévention de la santé par le DEAS
- Intégration au groupe Alzheimer de la DGAS

Dossiers internes

- Séances du comité et des commissions opérationnelles
- Assemblée générale du 24 mai 2016
- Départ et remplacement d'A. Friedmann, Collaboratrice scientifique (février)
- Départ et remplacement d'A. Ciodini, Secrétaire (novembre)
- Gestion des affiliations et des démissions des membres
- Newsletters aux membres
- Création d'un nouveau site internet
- Changement de logiciel comptable
- Gestion des inscriptions à l'annuaire AMG
- Carte de vœux 2017

Visibilité et média

- Création et diffusion du premier rapport d'activité de l'association
- Tribune de Genève, article : *Attentat de Nice : les psys de la police genevoise se mettent à l'écoute*
- Tribune de Genève, article : *Des psychologues ont suivi vingt témoins des attentats*
- Tribune de Genève, article : *L'aide aux victimes d'attentats, une mission semée de pièges*
- Tribune de Genève, article : *Les problèmes psychiques touchent davantage les Genevois*
- Radio Cité, interview Dre Carole Damiani : *Comment anticiper un acte terroriste à Genève*
- Radio Cité, interview Loïc Deslarzes et Dre Katia Schenkel : *Symposium romand de psychologie d'urgence*
- Radio Cité, interview Pierret Maudet, Conseiller d'État : *Quelle anticipation à Genève en cas d'attentats*
- Carrefours TV, rediffusion Pr Marie-Hélène Brousse : *Le trauma, du côté des femmes*
- Carrefours TV, extrait Pr Marie-Hélène Brousse : *L'Exil et la Guerre*
- Radio Lacan, rediffusion Pr Marie-Hélène Brousse : *L'Exil et la Guerre*
- Radio Lacan, rediffusion Pr François Ansermet : *L'Exil et la Séparation*
- Rouge FM, interview, Dre Katia Schenkel : *Le traumatisme des Suisses à Paris le 13 novembre*
- TSR, émission Toutes Taxes Comprises, interview Loïc Deslarzes : *Les rôleurs sont mieux payés*



ENJEUX POLITIQUES

16-17

Témoignage de Thierry Apothélos

ENJEUX PROFESSIONNELS

18-19

Témoignage de Marc Simeth

ENJEUX DE LA FORMATION POSTGRADE

20-21

Témoignage de Nora Schneider

ENJEUX POLITIQUES

L'adoption d'une nouvelle constitution à Genève en 2012 implique de profonds changements dans la répartition des tâches, des responsabilités et des prestations entre le canton et les communes.

Avec l'instauration prévisible d'un nouveau mode de répartition financière, les communes se verront confier davantage de responsabilités dans le financement et la mise en œuvre de prestations publiques de proximité envers la population.

Pour les psychologues, il s'agit de penser cette évolution afin de contribuer au maintien ou au développement de projets qui favorisent le fonctionnement des administrations communales, l'accès aux soins et le vivre ensemble.

PROJETS NOVATEURS COMMUNAUX

- Commune d'Onex : Proposition à la population du « Lieu d'Ecoute »
- Commune de Lancy : Subvention de l'association VIVA
- Commune de Vernier : Engagement de psychologues pour le soutien des enfants à besoins éducatifs particuliers par le SEI

Notre société a (aussi) besoin des psychologues

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est en crise.

Une crise institutionnelle, qui voit s'éroder la confiance des citoyen-ne-s envers les politiques. Une crise économique, qui voit les écarts entre nantis et précaires se creuser jour après jour. Une crise des valeurs, où le vivre-ensemble et la cohésion sociale sont mis à mal par la radicalisation de la pensée et la montée de l'intolérance et de l'individualisme.

Ces crises, pour beaucoup, sont souvent difficiles à affronter. Et c'est aujourd'hui – peut-être plus que jamais – que nous avons besoin de la psychologie, de ses outils et de son savoir-faire, pour soulager nos angoisses, nos peines, nos douleurs et nos doutes.



THIERRY APOTHÉLOZ

*Président de l'Association
des communes genevoises*

Conseiller administratif de la ville de Vernier

Les psychologues sont une pièce maîtresse de nos dispositifs socio-sanitaires. Ils et elles apportent le réconfort, le soutien et l'apaisement à celles et ceux qui subissent les crises de notre monde.

Je souhaite, pour l'avenir, qu'ils et elles se tournent encore plus vers l'action communautaire et collective. Les individus sont certes tou-te-s uniques, mais les origines des maux qui les tourmentent sont multiples. Le dialogue tant voulu entre les métiers du social et de la santé, aujourd'hui, semble enfin se réaliser. Pour le bonheur de tou-te-s.

Que cette dynamique puisse encore longtemps continuer sur cette voie. C'est à plusieurs que nous sommes plus fort-e-s.

ENJEUX PROFESSIONNELS

Genève n'échappe malheureusement pas à la crise économique, avec pour conséquences la disparition de 1'232 entreprises (Office des faillites, 2017) et la suppression de près de 4'000 emplois en 2016 (OCSTAT).

Cette réalité touche également la fonction publique et impose des réformes importantes, avec un risque de suppression de poste et une péjoration des conditions de travail.

PROJETS

- Proposition de la création d'un poste de psychologue cantonal
- Travail sur la création d'un poste de psychologue-assistant en remplacement des stages
- Système, Compétence, Rémunération, Évaluation (SCORE) : suivi du dossier auprès de l'Office du personnel de l'État de Genève
- Participation au Forum Uni-Emploi

Ensemble nous sommes plus forts

J'aimerais faire l'éloge des associations professionnelles et des syndicats qui sont des acteurs essentiels de notre société et rappeler que l'influence des salariés sur les décisions des entreprises est le seul moyen de maintenir de bonnes conditions de travail et d'éviter des inégalités, notamment au niveau de la rémunération.

En 2016, à Genève, la fonction publique a été attaquée de toute part avec notamment trois grands projets :

- Le projet SCORE, proche du dépôt au Grand Conseil, qui prévoit une nouvelle grille des salaires et des fonctions pour les employés de l'État et qui engendrera de nombreux perdants ;
- La situation de la caisse de prévoyance de l'État (CPEG), qui, bien que bien gérée, est menacée par la sous-capitalisation due à différents facteurs comme le rapport actifs-pensionnés, l'augmentation de la longévité des pensionnés, les chocs boursiers, les taux négatifs actuels ou encore le Brexit ;



MARC SIMETH

*Président du Cartel intersyndical
de la fonction publique*

- La 3ème révision de l'imposition des entreprises (RIE III) qui, bien trop généreuse pour les entreprises, aurait mis le service public à genoux car l'argent offert aux entreprises serait économisé sur son dos.

Il y a donc une urgence sociale et politique à renforcer les organisations de salariés pour le bienfait de la société. Quand le syndicalisme, point d'appui historique de la plupart des avancées émancipatrices s'efface, tout se dégrade, tout se déplace.

Dans ce contexte, il est donc très important de donner de la force à votre association et de rejoindre le Cartel intersyndical, la CGAS (communauté genevoise d'action syndicale) ou un autre syndicat, pour défendre vos droits et vos conditions de travail.

ENJEUX DE LA FORMATION POSTGRADE

La Loi sur les professions de la psychologie (LPsy) est entrée en vigueur le 1er avril 2013. Cette loi protège le titre de psychologue ainsi qu'une partie des spécialisations de la profession, à savoir :

- La psychothérapie
- La psychologie des enfants et des adolescents
- La psychologie clinique
- La neuropsychologie
- La psychologie de la santé

Elle a pour but d'offrir une meilleure qualité des prestations et une protection des bénéficiaires.

La fin de la période transitoire est fixée au 31 mars 2018, ce qui pose de nombreuses questions et implique vraisemblablement des évolutions du cadre législatif cantonal.

Pour exemple, à Genève, seuls les professionnels au bénéfice de formations reconnues peuvent obtenir une autorisation d'exercer via un droit de pratique, droit de pratique qui ne couvre pas pour le moment toutes les spécialisations fédérales.

DROITS DE PRATIQUE À GENÈVE

- Psychologie clinique
- Neuropsychologie
- Psychothérapie



La santé psychique est trop importante pour jouer avec

La fin de la période transitoire de la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy), prévue au 31 mars 2018, engendre une profonde mutation de la formation postgrade notamment dans le champ de la psychothérapie et du rôle de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP) dans ce domaine. Celle-ci garantissait jusqu'ici la qualité des formations donnant lieu à un titre de spécialiste et l'accréditation des professionnels affiliés.

Or, à compter de cette date, c'est l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), par l'intermédiaire de la Commission des professions de la psychologie (PsyCo), qui accréditera les formations délivrées par un ensemble d'organismes (universités, institutions, etc.) pour l'obtention du titre de psychologue-psychothérapeute fédéral.

On peut alors se questionner sur le rôle de la fédération dans ce nouveau contexte. La question qui brûle les lèvres est : a-t-on encore besoin de la FSP et des associations professionnelles ?

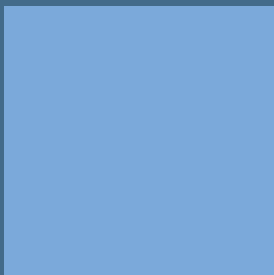
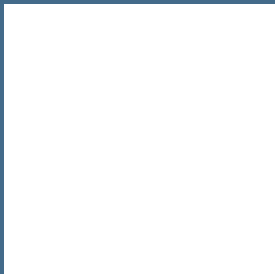
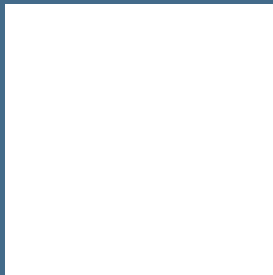
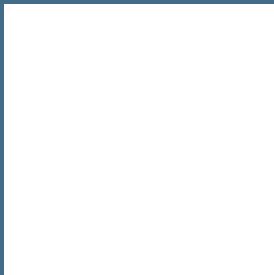


NORA SCHNEIDER

Présidente de la Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues auprès du Médecin cantonal

La LPsy nous donne une reconnaissance et un cadre, mais à l'intérieur de ce dernier, tout est encore à peaufiner notamment en ce qui concerne son application aussi bien au niveau fédéral que cantonal. Il y a de nouveaux enjeux qui vont devoir être pris en compte pour garantir que seuls des professionnels compétents puissent exercer et délivrer des soins de qualité.

La clarté ne doit pas nous amener vers l'immobilisme. C'est parce que le cadre est clair que l'on peut le défendre et le faire évoluer plus facilement. La défense de notre profession prend alors une autre tournure allant vers une grande créativité et pouvant s'étendre à d'autres champs de la psychologie que ceux appartenant au domaine de la santé. Qui d'autre que la FSP et, à Genève, l'AGPsy, peut le garantir ?



TRAVAIL DE RÉSEAU 24-25

Témoignage de Loïc Deslarzes

PRESTATIONS ET REPRÉSENTATIONS 26-27

Témoignage de Marianne Nadas-Huber

**FORMATION - SYMPOSIUM ROMAND
DE PSYCHOLOGIE D'URGENCE** 28-29

Témoignage de Katia Schenkel

**ÉVÈNEMENT - CYCLE DE
CONFÉRENCES SUR L'EXIL** 30-31

Témoignage de Sofia Guaraguara

**PROJET - DÉFENSE DU SECRET
PROFESSIONNEL EN MILIEU CARCÉRAL** 32-33

Témoignage de Laurent Mammana

PROJET - PSYCHOLOGUE CANTONAL 34-35

Témoignage de Esther Hartmann

DOSSIERS INTERNES 36-37

Témoignage de Argelia Ciodini

VISIBILITÉ ET MÉDIA 38-39

Témoignage de Mélanie Fong

TRAVAIL DE RÉSEAU

En 2016, le travail de réseau s'est poursuivi avec de très belles rencontres auprès des acteurs clés de notre canton. L'objectif étant *in fine* de faire connaître les enjeux des professions de la psychologie, les limites des dispositifs actuels et les opportunités d'amélioration.

RENCONTRES POLITIQUES

- M. F. Longchamp, Président du Conseil d'État
- Invitation et allocution de M. P. Maudet, Conseiller d'État
- M. G. Barazzzone, Maire de Genève et Conseiller national
- Mme E. Alder, Conseillère administrative
- Mme L. Maury Pasquier, Conseillère aux États
- Mme L. Fehlmann Rielle, Conseillère nationale
- M. R. Golay, Conseiller national
- M. C. Sommaruga, Conseiller national
- M. M. Tornare, Conseiller national
- M. C. Frey, Député au Grand Conseil (GE)
- Parti Démocrate Chrétien
- Parti Libéral-Radical
- Union Démocratique du Centre

COLLABORATIONS INSTITUTIONNELLES

- AGOEER, M. P. Coucourde, Président
- AMG, M. P-O. Vallotton, Secrétaire général
- APDH, Mme B. El Koutit, Directrice
- BIE (GE), M. N. Roguet, Délégué à l'intégration
- Cartel intersyndical de la fonction publique, M. M. Simeth, Président
- Cellule AGPsy-Police, Mme H. Casazza Latorre, Responsable
- DIP, Mme C. Kitsos, Chargée des affaires migratoires
- FéGAPH, Mme M. de Chastonay, Co-présidente
- FOJ, M. O. Baud, Directeur
- HUG, Mme V. Giacomini, Psychologue répondante
- La Main Tendue, Mme Y. Liebkind, Directrice
- LAVI, Psychologues
- MFE, Dre B. Zirbs Savigny, Membre du comité
- OCPPAM, M. J. Felley, Directeur
- OSIRIS, M. M. Zuffa, Responsable
- VIVA, Dre A-C. Juillerat Van der Linden, Présidente
- Pr O. Desrichard, Directeur de la psychologie appliquée et GREPS
- Pr E. Gentaz, Président de la section de Psychologie de la FPSE
- Pr M. Kliegel, Directeur du Laboratoire du vieillissement cognitif
- Dr G. Lagger, Spécialiste de l'éducation thérapeutique

Rien n'est possible sans un réseau actif et des partenaires de confiance

Les professions de la psychologie et nos membres touchent au cœur de la cité, puisqu'ils servent et accompagnent potentiellement toutes les personnes (individu et/ou groupe) confrontées à leurs limites, à des difficultés ou engagés dans un processus de développement.

Ce travail essentiel n'est toutefois rendu possible qu'avec un cadre légal et institutionnel favorable.

Il est donc primordial de mobiliser les différentes parties prenantes de notre société, et plus particulièrement les décideurs politiques, les employeurs et les responsables de prestations ainsi que le monde académique, porteur de savoir.



LOÏC DESLARZES

*Président
Responsable commission
Travail et Organisations*

La mise en réseau de ces différents univers permet d'enrichir les perspectives et les points de vue de chacun, d'identifier les marges d'amélioration et de faire évoluer les pratiques et les dispositifs existants.

En 2016, le travail de lobbying s'est encore renforcé avec, à la clé, de magnifiques échanges et la mise en place de partenariats très constructifs.

L'AGPsy a ainsi parfaitement joué son rôle de connecteur et de facilitateur pour défendre et promouvoir les intérêts de notre branche.

PRESTATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Informer et orienter le public et nos membres est une des prestations offertes par notre association.

En 2016, ce travail a permis de :

- Répondre à plus de 200 appels grâce aux permanences téléphoniques
- Orienter le public vers des psychothérapeutes (via notre site internet et l'association Trajectoire)
- Conseiller plus de 50 professionnels pour l'obtention du droit de pratique et des titres de spécialisation FSP
- Échanger et répondre à nos membres sur des problèmes et des demandes liés à leur pratique, leur condition de travail et notre code de déontologie
- Informer nos membres sur l'actualité et les changements concernant nos professions
- Mettre à leur disposition les documents nécessaires à leur pratique

Forte de ces échanges, notre association a pu assurer son rôle de représentation auprès de :

- Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
- Groupe Intercantonal Romand et Tessinois (GIRT)
- Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues (FARP)
- Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues
- Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients
- Conseil participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE)

Nos membres sont la force de notre association

Le travail qui est mené pour défendre et promouvoir les professions de la psychologie trouve son sens dans les demandes que nos membres nous transmettent, reflets des difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain.

Ce travail ne peut exister sans leur soutien. Il est d'abord pécuniaire, car sans leur adhésion et leurs cotisations, nous ne pourrions payer nos collaboratrices et initier des projets. Il se manifeste ensuite au travers de leur engagement dans des commissions opérationnelles de notre association, qui fonctionnent grâce à eux.



MARIANNE NADAS-HUBER

*Vice-présidente
Responsable commission
Psychothérapies*

Les informations recueillies au travers des échanges que nous avons avec eux tout au long de l'année nous permettent de connaître les problèmes et les difficultés auxquels ils sont confrontés et c'est riches de ces informations-là que nous pouvons les représenter auprès des instances de notre profession ainsi qu'au sein de commissions institutionnelles.

Cette représentation est assurée au niveau cantonal, régional et fédéral pour garantir des actions pertinentes et cohérentes au sein des différentes instances.

FORMATION - SYMPOSIUM ROMAND DE PSYCHOLOGIE D'URGENCE

Suite aux attentats de 2015 et de 2016, notre association a organisé en partenariat avec la FPSE de l'Université de Genève, le CRSP et les HUG, un symposium romand de psychologie d'urgence pour réunir et questionner les professionnels engagés dans des situations d'urgence.

Cette formation a été suivie d'une conférence publique, introduite par Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'État (DSE), et d'une table ronde.

INTERVENANTS

- Christophe Baroche, Psychocriminologue à l'OCRVP, psychologue-analyste au sein du groupe de négociation du RAID
- Dr. Hervé Barras, Lieutenant-colonel, état-major du service psycho-pédagogique de l'armée
- Malick Baulet, Chef de l'unité Groupe négociation
- Helena Casazza Latorre, Responsable de la cellule AGPSy-Police
- Dre Carole Damiani, Directrice de l'association Paris Aide aux Victimes
- Dr. Marc Niquille, Directeur des secours médicaux OSIRIS
- Claire Walenda, Cheffe du service de la protection de la population et de l'obligation de servir

RETOURS DE LA JOURNÉE

- Connaissance du retour d'expérience de professionnels engagés dans ces attentats (Dre C. Damiani, Paris Aide aux victimes) et dans des situations armées (C. Baroche, RAID)
- Meilleure connaissance des forces/limites du dispositif genevois
- Réunion de plus de 150 professionnels parmi les différents corps d'intervention (armée, police, groupe de négociation, OCPPAM, unité d'urgence, SIS, soutien psychosocial, secours)
- Sensibilisation des différents acteurs genevois (politiques, communes, ambassades, services d'intervention des secteurs clés)
- Élaboration de fiches techniques et de recommandations pour la prévention primaire, secondaire et tertiaire

En complément, n'hésitez pas à écouter les interviews de Dre Damiani, Directrice de Paris Aide aux Victimes, et de Pierre Maudet, Conseiller d'État (DSE), au micro de Gilles Soulhac de Radio Cité. (www.psy-ge.ch)

Anticiper est essentiel pour éviter le chaos



KATIA SCHENKEL

*Responsable commission
Psychologie d'urgence*

Les événements survenus en Europe questionnent très fortement les dispositifs d'intervention mis en place en situation macro. Les attentats de Madrid, Paris, Bruxelles nous montrent les limites et les failles des dispositifs et posent des défis auxquels il faut se préparer.

À Genève, les différents exercices font état d'une très grande compétence des différentes entités engagées mais révèlent également une importante marge de progression sur la coordination intergroupe lors des interventions.

Dans ce contexte, le symposium romand de psychologie d'urgence visait à mettre en commun les expériences des care-team intervenus en situation d'attentats et à mobiliser les différents acteurs genevois autour de cette problématique.

Si l'intervention rapide et coordonnée a un impact important pour protéger la sécurité, la vie et la santé psychique des impliqués, seule la mise en place d'un dispositif intégrant les axes primaire, secondaire et tertiaire permet de réduire le potentiel destructeur d'un événement majeur.

Penser l'urgence en amont et l'organiser apparaissent comme les seuls moyens pour permettre une intervention adéquate et efficace, et ce faisant, limiter les risques politiques, médiatiques, sanitaires et professionnels inhérents à ces situations.

ÉVÉNEMENT – CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'EXIL

Le cycle de conférences sur le thème de l'exil initié en 2013 s'est conclu cette année avec deux nouvelles conférences.

Il a été présenté par quatre intervenants et a donné lieu à cinq conférences, suivies pour certaines de débats et de tables rondes.

CYCLE DE CONFÉRENCES

- « Les traces d'un Exil », par Ana Lia Gana, Psychanalyste membre de l'ELP d'Espagne et de l'AMP, mai 2013
- « Le Trauma et l'Exil : le côté des femmes », par Pr Marie-Hélène Brousse, Psychanalyste membre de l'ECF et de l'AMP et Maître de conférences à l'Université de Paris VIII, novembre 2013
- « L'Exil et l'Identification », par Pr Christiane Alberti, Psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP, Présidente de l'ECF, Maître de conférences en psychopathologie clinique à l'Université de Paris VIII et Coordinatrice du Collège clinique de Toulouse, décembre 2015
- « L'Exil et la Séparation », par Pr François Ansermet, Directeur du département universitaire de psychiatrie, Chef du service de Psychiatrie d'enfants et d'adolescents aux HUG, Membre du Conseil consultatif national d'éthique à Paris et Psychanalyste, Membre de la NLS, de l'ECF et de l'AMP, février 2016
- « L'Exil et la Guerre », par Pr Marie-Hélène Brousse, Psychanalyste membre de l'ECF et de l'AMP et Maître de conférences à l'Université de Paris VIII, en juin 2016

L'exil est une réalité que nous ne pouvons ignorer

Ce cycle de conférences me tient personnellement à cœur, d'autant plus que j'ai moi-même connu et connais encore l'expérience d'être exilée.

L'exil est un sujet sensible et d'actualité et ces conférences nous ont permis de parler et réfléchir sur la souffrance psychique de celles et ceux qui sont amenés à quitter leur terre d'origine.

Ce phénomène n'est pas nouveau, puisqu'il fait partie de l'histoire de l'humanité, mais il peut être motivé par des raisons très diverses telles que l'amour, les études, le travail, ou encore la guerre.

Les personnes vivant l'exil sont souvent désemparées, sans repères symboliques, ou avec des repères brouillés, confus et font parfois appel à un Autre qui les écoute, les oriente et puisse traiter leur souffrance psychique. Je dirais simplement que c'est dans le cadre de cette clinique que le sujet peut en prendre conscience et se séparer de ses positions de souffrance.



SOFIA GUARAGUARA

*Responsable commission
Migration contemporaine*

Ce cycle de conférences a permis le dialogue entre des psychanalystes et des institutions genevoises importantes. Il a pu être réalisé grâce aux partenariats menés et développés avec l'association Encuentro-Rencontre, l'Université de Genève, le Canton et la Ville de Genève, le Bureau de l'Intégration des Étrangers, l'association Suisse Romande de l'École Européenne de Psychanalyse Lacanienne, l'association pour la Défense des Droits Humains, l'association Pluriels, l'association Appartenances et l'association Des Étudiants en Psychologie.

Afin de faire connaître et diffuser ces conférences passionnantes, un projet de publication est prévu pour 2017-2018, regroupant les retranscriptions de ces conférences et le témoignage de nos autorités.

PROJET - DÉFENSE DU SECRET PROFESSIONNEL EN MILIEU CARCÉRAL

Le 9 avril 2016, l'article 5A de la loi d'application genevoise du Code Pénal suisse (LaCP) est entré en vigueur, imposant en substance, un devoir d'information systématique aux professionnels de la santé envers les autorités pénales, dans le cas d'un patient en détention.

Suite à cela, et face aux conséquences d'une telle modification, l'AGPsy s'est mobilisée pour soutenir l'initiative cantonale de l'Association des Médecins du canton de Genève (AMG) pour garantir le secret professionnel en milieu carcéral.

Cette collaboration avec l'AMG et les autres associations professionnelles concernées a été très fructueuse puisqu'elle a permis de récolter plus de 11 500 signatures, et de valider ladite initiative.

À ce stade, le Grand Conseil dispose jusqu'au 16 septembre 2017 pour se prononcer sur l'initiative.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Collaboration avec M. Paul-Olivier Vallotton, Secrétaire général de l'AMG
- Demande d'un avis de droit auprès de Me Ayer (www.psy-ge.ch)
- Prise de position écrite de l'AGPsy (www.psy-ge.ch)
- Interpellation de la Faculté de Psychologie, des autres associations professionnelles, des partis politiques et des députés cantonaux
- Recherches actives de signatures auprès des membres, des étudiants de l'université et des citoyens
- Interpellation de la Tribune de Genève suite à l'article du 05 juillet 2016

Le secret professionnel est essentiel à la relation thérapeutique

La prise de position de l'AGPsy s'est élaborée conjointement avec la commission de déontologie, les représentants de la psychologie légale, notre conseil juridique et certains acteurs du monde politique.

Cette réflexion a permis d'analyser les effets de cette modification de loi. À ce titre, il est bon de rappeler que :

- Établir un lien de confiance est essentiel à la réussite de tout accompagnement psychologique, quel que soit l'identité et le statut du patient ;
- Dans ce cadre, les psychologues, comme les médecins et les avocats, sont soumis au secret professionnel (art. 321 CP) qui permet de garantir la protection de la personnalité du patient et d'assurer un cadre de confidentialité ;
- L'obligation de garder le secret n'est pas limitée dans le temps mais elle peut être levée : lorsque le patient le consent, lorsque la levée du secret est autorisée / requise par la loi ou encore lorsqu'une autorité lève ce secret sur demande du professionnel.



LAURENT MAMMANA

*Responsable commission
Déontologie*

Dans tous les cas, il est donc permis de signaler toute situation qui peut menacer un patient ou toute autre personne.

Au vu de ce qui précède, il semblait essentiel de soutenir l'initiative de l'AMG dont le but est de modifier l'obligation de livrer des informations couvertes par le secret professionnel, en une autorisation de livrer cette information, tel qu'il est prévu par le droit fédéral.

Il s'agit d'une nuance de rédaction qui a une portée juridique non négligeable : la levée du secret professionnel persiste dans le cadre d'une évaluation de la dangerosité d'un détenu, mais elle reste au choix des professionnels dans le cadre d'un suivi thérapeutique.

PROJET - PSYCHOLOGUE CANTONAL

Dans la continuité du travail politique mené ces dernières années, notre association a rencontré Monsieur François Longchamp, Président du Conseil d'État pour lui présenter deux dossiers d'une portée transversale :

- Création d'un poste de psychologue cantonal au sein de l'administration publique afin de mieux coordonner les actions psychologiques dans les domaines éducatif, sanitaire, sécuritaire, organisationnel et social ;
- Présentation du pôle de compétence « Behavioural Insights » de la FPSE visant l'utilisation de l'influence sociale pour améliorer le fonctionnement des administrations.

Le premier dossier a fait l'objet d'une interpellation écrite par Monsieur Christian Frey, député au Grand Conseil : « Psychologue cantonal : est-ce que l'État de Genève pourrait envisager la création d'un poste de psychologue cantonal ? (QUE 562-A) »

POLITIQUES PUBLIQUES CONCERNÉES

- **Formation** : orientation scolaire et professionnelle, troubles DYS, psychologues de l'enfant et de l'adolescent
- **Emploi** : bilan de compétences et de réinsertion professionnelle, évaluations OCAS/AI, Psychologue du travail
- **Action sociale** : aide aux victimes, intervenants en médecine communautaire
- **Personnes âgées** : vieillissement cognitif, neuropsychologues, soins palliatifs
- **Handicap** : déficience intellectuelle et éducation spécialisée
- **Sécurité et population** : psychologues d'urgence, psychologues légaux
- **Justice** : juges assesseurs psychologues
- **Mobilité** : psychologues du trafic
- **Santé** : psychologues de la santé, cliniciens et psychothérapeutes
- **Culture et sport** : psychologues du sport
- **États-majors et prestations de moyens** : Behavioural insight, protection de la personnalité et LGBT

Pourquoi un psychologue cantonal ?

La psychologie constitue un ensemble d'activités professionnelles très vaste touchant des domaines très variés et affectant l'ensemble des politiques publiques du canton. Or, cette réalité souvent méconnue, nécessite une très bonne connaissance des compétences et expertises mobilisées et ne se limite donc pas au seul domaine de la santé.

Ces actions visent autant les enfants, les adultes et les personnes vieillissantes, de tous genres et de toutes orientations, pour les aider à se soigner, à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, à gérer leurs potentiels et à dépasser leurs limites. Ils interviennent également au niveau des collectivités, des entreprises et des systèmes organisés pour optimiser leur dynamique et leur fonctionnement. Aujourd'hui, avec le contexte socio-économique qui est le nôtre, nous devons faire face à de nombreux défis dans chacune de ces politiques publiques.



ESTHER HARTMANN

Secrétaire générale

Les besoins augmentent chaque année, indépendamment des recettes fiscales et des moyens qui peuvent être alloués. Nous savons donc que pour maintenir le niveau des prestations délivrées à la population, l'administration cantonale genevoise va devoir très probablement revoir certaines de ses politiques et de ses prestations.

La création d'un poste de psychologue cantonal permettrait de garantir une bonne cohérence transversale des actions psychologiques dans les domaines éducatif, sanitaire, sécuritaire, organisationnel et social et de mettre en perspective les actions et les prestations publiques. Cette coordination et cette transversalité, sont des moyens primordiaux pour garantir la qualité des prestations tout en limitant les dépenses superflues.

DOSSIERS INTERNES

Le travail interne s'est poursuivi en 2016, avec notamment l'affiliation de 47 nouveaux membres, ce qui porte à 715 le nombre de nos membres.

Ce travail de secrétariat a également permis de soutenir les actions du comité et des commissions opérationnelles ainsi que les projets mis en place tout au long de l'année.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion des admissions et démissions des membres
- Gestion du site internet (publications événements, petites annonces, rubrique « rechercher un psy »)
- Gestion de l'annuaire de santé AMG
- Gestion des rendez-vous de coaching sur le droit de pratique et titre FSP
- Mailings et newsletters
- Envoi des cartes de vœux

« Professionnalisme, ouverture et convivialité » les trois valeurs clés de l'AGPsy

Tous les jours, de nouvelles demandes sont faites et doivent être traitées à l'interne. Ce travail d'accueil et de suivi, vis-à-vis de nos membres, du public, de nos partenaires et sur les projets, ne peut porter ses fruits que s'il s'inscrit dans le respect des valeurs de notre association.

Ces valeurs sont :

- Le professionnalisme : car l'AGPsy réunit, représente et défend les professionnels du domaine de la psychologie, et que seul un travail exemplaire et des prestations de qualité peuvent valoriser et promouvoir leurs expertises ;
- L'ouverture : car notre association regroupe toutes les orientations de la psychologie et respecte la diversité des courants, des opinions et des expériences. Cette ouverture se traduit par la transparence dans ses activités, par son accessibilité et par la participation facilitée qu'elle offre à ses membres ;



ARGELIA CIODINI

Secrétaire

- La convivialité : car seul un climat d'accueil et des échanges conviviaux peuvent mobiliser les acteurs et nos membres dont l'implication, la mise en réseau de leurs savoirs et leurs échanges créent la force et la richesse de notre profession.

Portées au quotidien, nos valeurs nous permettent d'offrir à nos membres, nos partenaires et au public, un espace d'échange basé sur le respect, le service et la bienveillance.

Elles sont toutes aussi essentielles à l'interne pour garantir un climat de travail serein, constructif et respectueux, favorisant la motivation et le plaisir au travail.

VISIBILITÉ ET MÉDIA

En 2016, notre association a sorti son premier rapport d'activité qui nous a permis de présenter certains de nos partenaires et de mettre en avant les enjeux de notre profession non seulement au travers du regard politique, employeur, académique mais également dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité de la migration et du vieillissement.

Avec une très large diffusion, ce rapport a également permis de sensibiliser nos membres et les parties prenantes genevoises.

DIFFUSION À

- Conseillers d'État du canton de Genève et chancellerie
- Député-e-s du Grand Conseil
- Conseiller-ère-s municipaux/ales de la Ville de Genève
- Maires des communes genevoises
- Ambassades et consulats établis à Genève
- Institutions genevoises
- Nos membres
- Partenaires du GIRT
- Associations affiliées à la FSP

Les médias sont un magnifique vecteur de visibilité



MÉLANIE FONG

Collaboratrice scientifique

Avec la rédaction et l'envoi de notre premier rapport d'activité, l'AGPsy a pu sensibiliser nos partenaires et le réseau aux enjeux des professions de la psychologie.

Cette visibilité aura également été possible grâce à un renforcement des contacts avec la presse et les médias qui a permis de nombreuses publications. Il s'agit d'un axe essentiel pour promouvoir notre profession.

Si ces actions doivent se poursuivre en 2017, il est important de mener une réflexion sur l'utilisation des nouveaux médias numériques et des réseaux sociaux.

Avec l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et l'expansion des réseaux sociaux, nous ne pouvons effectuer l'économie de ces outils de travail, devenus indispensables et essentiels pour accompagner nos projets.

Dans ce sens, un premier objectif sera la mise en ligne de notre nouveau site internet. Étant la vitrine de notre association, il doit nous permettre de faciliter l'accès à l'information, simplifier la navigation/l'orientation des utilisateurs et dynamiser le flux d'actualité.



PERSPECTIVES

Le bien-être psychique et la santé mentale sont essentiels à nos vies. Ils sont les biens les plus précieux, sans lesquels tout peut basculer...

En 2017, le travail de représentation et de mise en relation des décideurs politiques, des réseaux institutionnels et du monde académique doit continuer car il contribue à l'évolution des mentalités, à l'enrichissement des dispositifs et à la mise en lumière de nouvelles perspectives pour prendre en charge et accompagner les besoins spécifiques de nos concitoyens. Il doit toutefois s'élargir à de nouveaux domaines d'activités tels que la protection de la personnalité en entreprise, l'économie ou encore l'urbanisme.

En effet, dans un monde en profonde mutation, notre société et nos modes de vie occasionnent un ensemble de situations susceptibles de perturber notre équilibre et d'engendrer de la souffrance. Précarité, surmenage, isolement sont autant de facteurs qui menacent notre bien-être et mettent notre santé mentale à rude épreuve.

À ce titre, il est nécessaire de rappeler qu'à Genève, il faudra 100 millions de francs de plus en 2017 pour prendre en charge l'aide sociale, qui touche près de 15 pourcent de nos concitoyen-ne-s, soit une personne sur sept. Ce montant démontre malheureusement que la précarité est une réalité qui frappe notre canton. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'un pourcentage très important d'individus vit à la limite et pourrait y basculer en cas de coup dur.

À cette précarité financière s'ajoute très souvent une précarité humaine qui stigmatise, renforce le sentiment d'exclusion, la marginalisation et engendre de la souffrance. Celle-ci ne se limite pas aux jeunes en quête d'identité sociale et d'insertion professionnelle, aux exclus du monde du travail ou encore à nos seniors isolés, mais touche également un ensemble de personnes vivant à la marge telles que les réfugiés, les sans domicile fixe, les sans-papiers ou encore les détenus.

Cette précarité sociale et humaine est devenue un enjeu prioritaire pour notre société et ce, d'autant qu'elle est à l'origine de bon nombre de ruptures psychiques et de comportements déviants, asociaux voire autodestructeurs.

Dans un tel contexte, plus que jamais le travail et les compétences des psychologues sont essentiels. En effet, entendre et reconnaître la souffrance de tout individu, lui permettre d'identifier et de valoriser ses ressources, agir sur son potentiel et soutenir son développement sont autant de moyens pour éviter les situations de rupture ou contribuer à les dépasser.

Avec le développement urbain prévu ces prochaines années et la révision des compétences entre le canton et les communes, cet accompagnement doit également être repensé et s'inscrire dans le cadre des prestations de proximité communales et non plus seulement au sein des institutions cantonales.

Ces évolutions questionnent bien évidemment la place et le rôle du psychologue et sa manière de travailler dans les dispositifs existants et/ou à créer, mais aussi son positionnement face à un ensemble de nouveaux acteurs qui considèrent la santé psychique et la souffrance comme un business.

Derrière cette évolution et le défi de la précarité sociale et humaine, c'est celui du bien-être et du vivre ensemble qui se joue et qui doit trouver réponse.

À l'heure de l'individualisme, quand le lien social se désagrège et que la conscience de la collectivité s'étiole, donner du sens et de la dignité humaine à tout un chacun est un enjeu fondamental pour notre société. À n'en pas douter, notre association et nos membres ont un rôle à jouer.

Pour le comité

Loïc Deslarzes

Président

PROJETS PRIORITAIRES 2017

- Définir les orientations stratégiques 2018+
- Valoriser le travail du psychologue dans la cité (canton, communes)
- Renforcer le travail politique sur les grands dossiers de la psychologie
- Dynamiser la communication et la visibilité

COMPTE D'EXPLOITATION 2016*

PRODUITS

<i>Cotisations des membres</i>	149'908.20
Conseil sur le droit de pratique	3'715.00
Conférences	12'417.54
Produits divers	1'358.55
Total des produits	167'399.29

CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Salaires et charges</i>	
Salaires et défraiements	93'618.07
Charges sociales	8'042.70
<i>Mandats de tiers</i>	
Comptabilité / Fiduciaire	6'164.00
Informatique	4'960.20
Juridique	3'374.80
<i>Frais de fonctionnement</i>	
Cotisations GIRT / Associations / Fédérations	3'546.00
Comité / Commissions / Délégations / Assemblée générale	6'363.96
Loyer, charges et charges administratives	20'966.16
Frais divers (frais bancaires et amortissements)	1'906.70
<i>Charges de prestations</i>	
Réception, information et orientation (public et membres)	4'204.15
Conseil sur le droit pratique	2'815.00
Travail de réseau et de représentation	5'047.30
Conférences et événements	17'164.85
Promotion (brochures, annuaire AMG, etc.)	12'417.00
Total des charges d'exploitation	190'590.89

Résultats	-23'191.60
------------------	-------------------

*Contrôlés et approuvés par nos réviseurs P. Moïse et R. Stauffer, le 29 mars 2017

BILAN 2016*

Après trois années de bénéfices, l'exercice 2016 est déficitaire. Avec nos réserves, la situation n'est pas alarmante. Cela dit, le comité doit trouver les moyens de maintenir et de pérenniser notre niveau d'engagement.



AMBRE HANSELMANN

Trésorière

ACTIFS

Actifs circulants

Caisses	1'469.00
Comptes bancaires	92'438.20
Actifs transitoires	8'187.50

Capital immobilisé

Installations / matériel immobilier	819.85
Ordinateurs et logiciels	3'660.70

Total des actifs	106'575.25
-------------------------	-------------------

PASSIFS

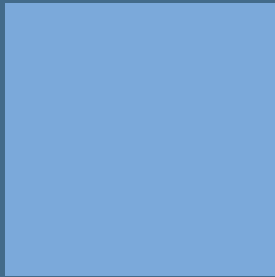
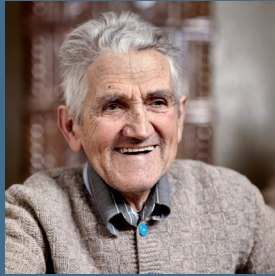
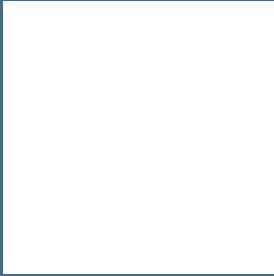
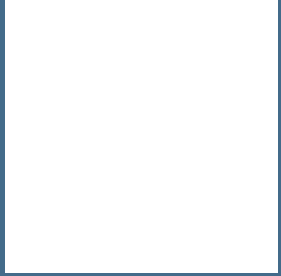
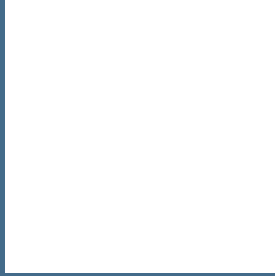
Capitaux de tiers à court terme

Passifs transitoires	16'418.25
Provision pour site internet	5'004.00

Fonds propres

Capital	108'344.60
Résultat de l'exercice 2016	-23'191.60

Total des passifs	106'575.25
--------------------------	-------------------



ORGANE

COMITÉ

Président

Loïc Deslarzes

loic.deslarzes@psy-ge.ch

Vice-présidente

Marianne Nadas-Huber

marianne.nadas-huber@psy-ge.ch

Trésorière

Ambre Hanselmann

ambre.hanselmann@psy-ge.ch

Membres du comité

Sofia Guaraguara

sofia.guaraguara@psy-ge.ch

Katia Schenkel

katia.schenkel@psy-ge.ch

COLLABORATRICES

Secrétaire générale

Esther Hartmann

esther.hartmann@psy-ge.ch

Secrétaire-comptable

Ambre Hanselmann

compta@psy-ge.ch

Secrétaire

Argelia Ciodini

agpsy@psy-ge.ch

Collaboratrice scientifique

Mélanie Fong

melanie.fong@psy-ge.ch



INSTANCES

LES COMMISSIONS OPÉRATIONNELLES

Déontologie

- *Responsable* : Laurent Mammana
- *Membres* : Sylvie Dubois Cassani et Ana Maria Droz

Migration Contemporaine

- *Responsable* : Sofia Guaraguara
- *Membres* : Ludovic Bornand, Dominique Martin, Behnaz Vahidi

Psychothérapies

- *Responsable* : Marianne Nadas-Huber
- *Membres* : Ariane Dreyfus, Pierre Haenni, Benoît Reverdin et Sandra Rusconi Serpa

Travail et Organisations

- *Responsable* : Loïc Deslarzes
- *Membres* : Thomas Braun, Mathias Manini et Claudia Saviaux

Urgence (soutien psychosocial)

- *Responsable* : Katia Schenkel
- *Membres* : Hervé Barras, Michel Berclaz, Amanda Bernabeu et Helena Casazza Latorre

LES DÉLÉGATIONS

- *Conférences présidentielles FSP* :
Loïc Deslarzes
- *Assemblée des délégués FSP* :
Marianne Nadas-Huber
- *Groupe Intercantonal Romand et Tessinois des psychologues* :
Loïc Deslarzes
- *Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues* :
Loïc Deslarzes
- *Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues auprès du Médecin Cantonal* :
Nora Schneider
- *Conseil Participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation à l'Université de Genève* :
Esther Hartmann
- *Commission consultative de la santé mentale* :
Esther Hartmann

Crédits

Graphisme et photographies:
Brian Cuttaz - Swink Studio © 2017

Imprimé à Genève - Avril 2017

AGPsy

Rue des Cordiers 12

1207 Genève

022 735 53 83

agpsy@psy-ge.ch

www.psy-ge.ch